



## COMMUNE DE FECHY

---

Madame, Monsieur,

Voici, comme à l'accoutumée, quelques

### **INFORMATIONS COMMUNALES**

- **Clé trouvée**

Une clé a été trouvée près de l'arrêt de bus de Féchy-Dessous (clé rouge + porte-clé en cuir); elle est à disposition à l'administration communale.

- **Récupération des déchets**

Ayant constaté à plusieurs reprises que les containers à ordures ménagères contenaient des objets qui n'avaient rien à y faire, nous nous permettons de vous rappeler que les bouteilles, les pneus, les déchets de gazon ou de branches, les boîtes, etc. ne doivent en aucun cas être déposés dans ces containers mais bien à la déchetterie, dont nous rappelons les heures d'ouverture :

le mercredi de 16 à 19h et le samedi de 08h00 à 12h00.

- **Tonte des gazons**

Afin d'éviter les nuisances dues au bruit des tondeuses et autres appareils à moteur, nous vous rappelons que l'usage de ceux-ci doit être interrompu entre 12h00 et 13h30 et se terminer à 19 heures; le dimanche et les jours fériés, leur usage est interdit.

- **Ambroisie**

Le printemps amène beaucoup de problèmes aux personnes souffrant d'allergies; l'une de celles-ci est particulièrement sévère : elle est provoquée par l'ambroisie.

Cette plante est une véritable menace tant pour la santé que pour la biodiversité; elle peut être propagée par les oiseaux ou les machines agricoles et de chantier; on la trouve dans les jardins privés et parcs publics, le long des routes, des voies ferrées, etc.

**suite au verso**

Si vous trouvez de 1 à 20 plantes : arrachez-les et jetez-les aux ordures ménagères.

**Ne compostez jamais les plantes d'ambrosie.**

**Si vous arrachez des plantes en fleurs, portez toujours un masque et des gants.**

Si vous en trouvez davantage, informez l'administration communale très rapidement.

Vous trouverez des informations sur les sites suivants :

[www.acw.admin.ch](http://www.acw.admin.ch) (dossier spécial ambrosie)

[www.racchangins.ch](http://www.racchangins.ch)

o **Exposition de photos**

Une exposition de photos de Féchy sera visible dans la salle de conférences de l'administration communale pendant le mois de juin.

Elle sera accessible pendant les heures d'ouverture des bureaux; les photos pourront être achetées.

La Municipalité

Féchy, mai 2008